

# TEMPLLOUX

*infos*

## *Temploux et ses prisonniers de guerre*

### □ prisonniers

Le 28 mai 1940, l'Armée Belge doit malheureusement déposer les armes. Le protocole de reddition est très dur. Le premier article stipule: "L'Armée déposera les armes sans conditions et se considérera comme prisonnière de guerre". Pour de nombreux combattants, éviter la captivité devient un espoir bien légitime. A l'instar des soldats de Gounod chantant "Vers nos foyers hâtons le pas, la paix est faite", les vaincus s'engagent sur le chemin du retour.

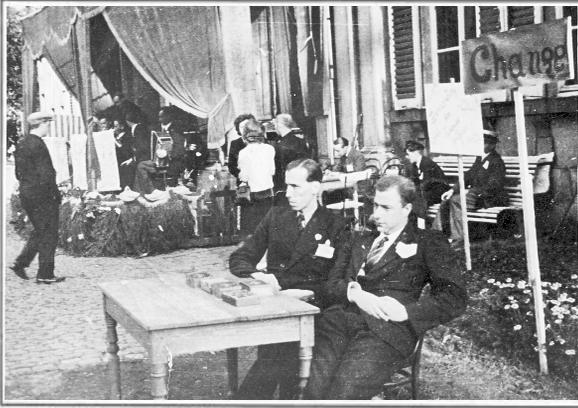
Mais les vainqueurs veillent. Pour un grand nombre de fuyards, l'escapade se termine dans une caserne ou dans un champ solidement gardé. Les plus conformistes se font prendre au piège du "cachet". Ce cachet libérateur n'est en fait qu'un jeu de dupes menant directement outre Rhin. Près de la moitié des soldats originaires de Temploux s'en vont ainsi peupler les "stalags" et les "oflags".

### □ l'aide aux prisonniers

C'est sans triomphalisme mais angoissés par les éventuelles sanctions de l'occupant que les militaires rentrent peu à peu au village. Ils sont rescapés de la tourmente et ont échappé à la surveillance de leur gardiens. Très tôt ils s'inquiètent du sort réservé à leurs frères d'armes retenus par l'ennemi. Sous le sigle "Ceux de 40", ils se réunissent au "Café de l'Harmonie" et décident d'une stratégie pour envoyer mensuellement à chaque prisonnier un colis de la Croix Rouge. Il faut maintenant récolter les fonds pour payer ces colis, d'abord à quarante francs, puis assez rapidement à cent francs l'unité.

La générosité de la population lors de la première collecte dépasse les espérances. Une première expédition de colis peut être organisée en fonction des étiquettes reçues. En effet, ces envois sont strictement réglementés. Chaque prisonnier peut envoyer chaque mois à sa famille une étiquette sur laquelle figurent ses coordonnées en Allemagne. Chaque colis doit porter une de ces étiquettes; son poids est limité à cinq kilos.

Dans le même temps, la "Dramatique", abandonnée depuis la mobilisation, refait son apparition. Chaque séance est dédoublée et se joue à bureau fermé. La prévente des cartes est organisée par les demoiselles de Temploux. Au cours de ces séances, un bon crieur met en vente, à l'américaine, des objets les plus divers dont un kilo de tabac. Ce lot est adjugé au donateur, qui le remet aussitôt en vente. Finalement, ce tabac rapporte quinze cents francs, somme considérable pour l'époque quand on sait que le salaire journalier d'un ouvrier varie entre quarante et cinquante francs. Le résultat de la vente des cartes, les gains des enchères et les cachets versés à la troupe d'amateurs pour ses prestations dans les villages voisins, sont employés pour assurer le "Colis du Prisonnier".



*un bénéfice de 100.000 frs pour les prisonniers*

Le dimanche 6 et le lundi 7 septembre 1942, à l'occasion de la fête d'été, plus de trois mille personnes déambulent dans le parc de Madame la Vicomtesse de Baré, consommant bière, alcool, pâtisseries et même frites, viande, salade. Après le décompte de vingt-cinq pour cent de contribution obligatoire aux Secours d'Hiver, le bénéfice de ces deux journées permet d'envoyer un colis contenant un kilo de tabac, un gilet

fourré et une paire de bottines de chasse.

Ensuite, aux prisonniers de guerres, viennent s'ajouter les travailleurs recrutés par la Wherbestel. Certains de nos villageois prennent ainsi le chemin des usines du Reich. D'autres, brûlant la politesse aux recruteurs, se "trompent" de direction à Namur et filent vers Arlon au lieu de Cologne. Ainsi Robert Remacle et Emile Martin deviennent des réfractaires que nous ne pouvons aider que par l'intermédiaire de leur famille.

### □ la joie du retour

Le 8 mai 1945, on fête la victoire accompagnée de la libération des camps. Prisonniers de guerres, prisonniers politiques et déportés reviennent au pays. Ceux qui n'ont pas vécu cette époque peuvent-ils s'imaginer avec quelle joie, quel enthousiasme la famille, le quartier, le village peuvent accueillir un père, un fils, un fiancé mobilisé en 1939 et rentrant en 1945 après avoir souffert de la séparation, de la faim, du froid dans ces maudits camps nazis. Ce retour se devait d'être fêté officiellement.

Par un beau dimanche d'août, emmenés par la musique des "Pierrots Namurois", prisonniers, déportés et réfractaires, entourés des autorités communales et des représentants des différentes associations, défilent dans les rues du village

## Conseil-Info n° 18

*Du 1er avril au 30 juin 1995, votre épargne rapporte bien plus qu'un rendement intéressant.*

En effet, si vous épargnez chez votre agent local durant cette période, il se fera un plaisir de vous offrir, en plus du taux déjà particulièrement attractif, de superbes verres en cristal de Bohême.

*Ne soyez pas les derniers à en profiter ! Venez vite retirer le folder explicatif et prenez, dès aujourd'hui, une option sur votre futur service en cristal.*

### Bientôt les vacances

Avez-vous déjà votre carte VISA ? Ne tardez pas à la demander si vous voulez l'emporter avec vous cette année.

Du neuf en matière d'assistance voyage. OMNI ASSISTANCE est né d'une étroite collaboration entre la Royale Belge et Gesa, tous deux leaders de leurs marchés respectifs. Parlez-en à votre conseiller. Il vous dira comment économiser plusieurs milliers de francs sur votre budget vacances tout en ayant une garantie en béton.

**Bureau REMACLE-SULET et FILS**

**Rue de la grande sambresse, 36**

**5020 TEMPLoux**

**☎ 081/56.69.86**

**ippa**

LA BANQUE-CONSEIL



*Prisonniers de guerre, prisonniers politiques, réfractaires, déportés. Assis au centre, Vital Finfe.*

sous les vivats de la population. Trop affaibli par sa captivité à Dachau, Vital Finfe doit prendre place dans un landau. Après la réception à la Maison Communale, des tables bien fournies attendent nos héros du jour dans la salle du patronage (aujourd'hui salle de gymnastique). Là, malgré le rationnement toujours en vigueur, la réception se déroule sous le signe de l'abondance: vrai café, tartes variées à volonté, cognac de qualité. Inutile de dire que toutes ces douceurs ont toutes les faveurs des invités. C'est dans la joie et dans les volutes délicates des havanes offerts par un bienfaiteur de longue date que se terminent ces agapes fraternelles.

Pendant ce temps, dans les rues animées par la diffusion d'airs à la mode, "Mon p'tit kaki, J'attendrai, Nous irons pendre notre linge...", jeunes et vieux se dirigent vers les bals et particulièrement à l'école ménagère. Là, au son de l'orchestre "Les Hironnelles de Nuit", les couples dansent jusque tard dans la nuit.

*Merci à Gérard Piret et à Rémy Remacle d'avoir prêté les photos illustrant cet article.*



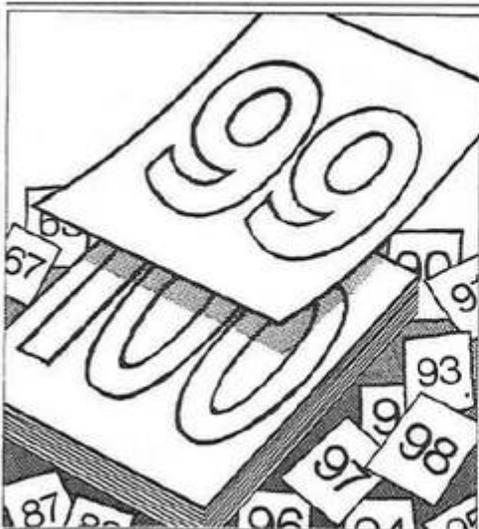
*Un dernier verre au café de l'Harmonie chez notre ami Constant*

met fin à deux journées empreintes de reconnaissance et d'amitié. Rien n'avait été laissé à l'imprévu pour honorer l'événement par un succès éclatant.

**Dans le cadre des anniversaires, cinquante années plus tard, celui de la libération des camps d'extermination ou de concentration doit marquer nos mémoires et nous mettre en garde. L'organisation de ces camps a montré les effets les plus pervers d'une idéologie: le génocide, l'avitissement de l'homme, l'exclusion. Aujourd'hui encore, le monde n'est pas débarrassé de semblables idéologies.**

**Que les sacrifices de ceux dont nous honorons la mémoire ne soient pas vains! C'est le plus bel hommage que nous puissions leur rendre.**

*Jules Delchambre*



## le 100<sup>e</sup> Temploux Infos

C'est le jeudi 8 juin que paraîtra le centième numéro de *Temploux Infos*.

Nous faisons de nouveau appel à tous ceux qui souhaitent participer à la préparation des prochains numéros de ce petit mensuel. Si vous avez des idées, des propositions, des critiques ou des documents intéressants, merci de contacter J.M. Alard (56.63.82), R. Bauthier (56.90.96), J. Delchambre (56.71.34), J.P. Fohal (56.66.43), P. Hellemans (56.89.89), L. Massart (56.80.13)... ou mieux encore de participer à la prochaine réunion le **mardi 9 mai** à 20h.30 à la salle St-Hilaire.

# COMMUNE DE TEMPLOUX



Cap. Aviat. Joseph Lenoir



Cap. Méd. Oscar Manniette



S/Lieut. Jules Watelet



Fernand Lemy



Franz Gualterio



Marcel Bertrand



Raymond Claes



Marcel Dejardin



René Dethy



Robert François



Joseph Jacques



Hubert Grégoire



Camille Dujardin



Antoine Misson



Ernest Namèche



Albert Rouart

# TABLEAU D'HONNEUR DES PRISONNIERS



Albert Sonnet



Robert Sonnet



Maurice Trefois



Raymond Delvaux



Jules Feraux



Henri Bertinchamps



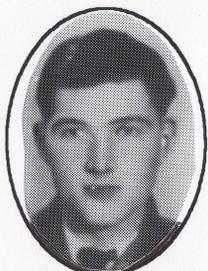
Paul Lombet



Omer Gravy



Roger Hortencia



René Lemineur



Jean Mathieu



Jean Rubay



Raymond Martin



Emile Delvaux



Joseph Debuissou



René Verrecht



René Gilson



Charles De Koninck



Gustave Euphrosine



Georges Debleker



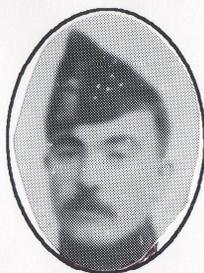
Ferdinand Abdisse



Maurice Bourotte



Jules Hody



Nestor Duchemin



Marcel Namur



René Namur



Lucien Sanson



Arthur Jeanmart



Maurice Sellier



Virgile Kips



Eugène Marin

Les photos des  
prisonniers  
1940-1945 ont  
été classées  
dans le même  
ordre que sur le  
TABLEAU  
D'HONNEUR  
édité par les  
éditions *pro*  
*patria*, rue  
Emile Cuvelier,  
20 à Namur.

TEMPLOUX  
= infos =

## CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

**Mercredi 10 mai à 19 heures:** messe et cérémonies du souvenir

**Dimanche 14 mai** - commémoration de la libération des camps  
(retardée pour ne pas perturber les cérémonies de la première communion le 7 mai)

**9h.45** formation du cortège place du 150ème anniversaire face à la salle St-Hilaire

**10 h.** Messe à la mémoire de tous les prisonniers disparus, déportés, combattants civils et résistants.

**11h.** cérémonies patriotiques au monument

**11h.30** départ par la rue Colonel Manniette du cortège et des chars - arrêt au monument de Joseph Philippot et dépôt de fleurs;

par la rue Ste-Wivinne, la route de Spy, arrêt au cimetière - dépôt de fleurs par la *Relève* sur la tombe de Roger Clément et au mémorial des déportés;

par la rue Arsène Grosjean et la chaussée de Nivelles, arrêt à la stèle érigée aux Chasseurs Ardennais tombés dans "le verger de Temploux";

retour par le chemin de Moustier, arrêt au monument des Chasseurs Ardennais, Zouaves, troupes du génies et victimes de Temploux;

Retour par les rues des fosses, Cdt Materne et St-Fargeau - réception à la salle St-Hilaire où le vin d'honneur sera offert par la *Relève* à tous les participants.

Soyez nombreux à nous rejoindre, vous tous, spécialement toute notre belle jeunesse; participez, arboriez vos drapeaux... Souvenons-nous !

*Les associations patriotiques*



## au Football Club Temploux

Le *Football Club Temploux* souhaite inscrire en plus de l'équipe première, trois équipes d'âge pour la saison 1995-1996:

- des diablotins (de 6 à 8 ans)
- des préminimes (de 8 à 10 ans)
- des scolaires (de 14 à 16 ans)

Il souhaite également étoffer son comité (5 personnes actuellement) et affilier un maximum de joueurs (équipes d'âge et équipe première).

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de Jean-Marie AGLAVE, Jean CRUL, Jean-Joseph DELVAUX, Emile LENAIN, Loulou MASSART et Firmin VRANCKX.



## à la paroisse

- ♦ Feront leur profession de foi le dimanche 7 mai:  
Julien Angelot, Julien Hennau, Corentin Labar, Jean-Charles Larock, Marie Nihoul, Samuel Poulain, Valérie Sarboer, Julien Smal, Marie Tintinger, Jessica Wellin, Ludovic Widart.
- ♦ Communieront pour la première fois le dimanche 28 mai:  
Arnaud Aglave, Yamùck Aouichi, Denis Ancion, Anne-Lyse Baudhuin, Quentin Beaufay, Thomas Billiard, Emilie Clairembourg, Tracey Coulon, Anaïs De Hulster, Corentin de Fays, Bérénice della Faille, Julien Fohal, Pierre Fournier, Florence Goven, François Halleux, Jérôme Heiman, Renaud Heiman, Amélie Hennau, Marie Joachim, Audrey Jomotte, Aurélien Labar, Gwendoline Lenoble, Adrien Massart, Aymeline Massart, Laureline Namèche, Aurore Renard, Melissa Renaux, Caroline Smet, Aude Vermer, Marie-Anne Welter, Moïse Yattara.

### ▪ DECES

5 avril: Anne-Sophie Pieltain, veuve de René Javaux.

9 avril: Désiré Gilson, époux de Renée Sacré.

## AU TENNIS CLUB TEMPLOUX



Le *Tennis Club Temploux* vous offre la possibilité de pratiquer le tennis-loisir sur ses quatre terrains situés à la plaine de sports de Temploux (2 terrains en brique pilée et 2 terrains en dur).

le prix de l'abonnement à l'année est de



1500 frs (18 ans au 1er janvier 1995)

1250 frs (10 ans au 1er janvier 1995)

750 frs (moins de 10 ans au 1er janvier 1995)

*Ces prix comprennent  
l'affiliation officielle à la  
Fédération de Tennis et  
l'assurance-accident*

Si vous désirez devenir membre du club et pratiquer le tennis pour un prix modéré jusqu'au 31 mars 1996, contacter Jacques Gérard (tél. 081/56.83.05), rue Jean Fontaine, 7 à Temploux. Ne tardez pas, les inscriptions sont limitées à 200.



Notez encore que des cours d'initiation et de perfectionnement sont organisés pendant toute la saison.

## EXCURSION LE 18 MAI A LA MER

Le comité des 3 X 20 vous invite à son excursion du 18 mai.  
Le départ aura lieu place Madelin (en face de l'église) à 8 heures.

Nous nous dirigerons vers WESTENDE où nous dînerons au  
domaine de *Zon en Zee*.

Après-midi, visite guidée et entièrement en car du port de  
ZEEBRUGGE.

Prix tout compris (car, dîner, visite du port)

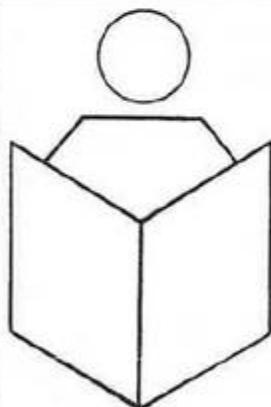
- 550 frs pour les membres en règle de cotisation,
- 1000 frs pour les non-membres

Inscrivez-vous aussitôt que possible chez Omer Gravy.

Il n'y aura qu'un seul car de 50 personnes et priorité sera donnée  
aux membres.

A bientôt !

*Le comité*



chaussée de Nivelles, 263

☎ 081/56.84.90

ouvert du lundi au  
vendredi de 5 à 12 h.  
et de 13 à 18h.  
le samedi de 6 à 17h.

## librairie 5 h. du mat du nouveau...

ouverture d'un petit département  
alimentation

...en attendant les agrandissements



# LA BOUCHERIE DE LA FERME

rue de la grande sambresse, 7 5020 Temploux

☎ 081/ 56.98.08

*vous propose en mai*

Poulet fermier	<del>280</del>	250
Steaks hachés ardennais	<del>268</del>	228
Bouilli jarret	<del>240</del>	210
Pâté maison	<del>320</del>	280
Pâté crème	<del>280</del>	250
Filet américain nature	<del>320</del>	280
Filet américain préparé	<del>320</del>	280

*et toujours notre service traiteur*

les 5, 6 et 7 mai: Rôti de porc confit oignon et moutarde  
et pommes croquettes

les 12, 13 et 14 mai: Osso bucco et pommes parisiennes

les 19, 20, 21 mai: Couscous maison

les 26, 27, et 28 mai: Cassolette de poisson  
aux petits légumes et pommes parisiennes



*...en plus des plats ci-dessus,  
chaque week-end, choix de 5 plats  
et en semaine, choix de 2 plats  
Ils sont tous au prix de 190 frs*